

**RAPPORT**

Rome,  
Italie,  
5-8 juin  
1989

# Commission européenne des forêts

## Vingt-quatrième session



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture

## SESSIONS PRÉCÉDENTES DE LA COMMISSION

Première session	Genève, Suisse	6-10 juillet 1948
Deuxième session	Genève, Suisse	5-9 septembre 1949
Troisième session	Genève, Suisse	28 août-1 <sup>er</sup> septembre 1950
Quatrième session	Rome, Italie	1-6 octobre 1951
Cinquième session	Genève, Suisse	14-25 octobre 1952
Sixième session	Rome, Italie	8-16 octobre 1953
Septième session	Genève, Suisse	8-13 novembre 1954
Huitième session	Rome, Italie	10-15 octobre 1955
Neuvième session	Rome, Italie	7-14 mai 1957
Dixième session	Rome et Florence, Italie	7-13 juillet 1959
Onzième session	Rome et Catanzaro, Italie	22-30 mai 1961
Douzième session	Genève et Zurich, Suisse	30 septembre-7 octobre 1963
Troisième session	Rome, Italie	15-19 mai 1967
Quatorzième session	Genève, Suisse	9-11 octobre 1968
Quinzième session	Rome, Italie	7-11 septembre 1970
Seizième session	Rome, Italie	3-6 mai 1972
Dix-septième session	Genève, Suisse	20-24 mai 1975
Dix-huitième session	Rome, Italie	13-17 septembre 1977
Dix-neuvième session	Rome, Italie	24-28 septembre 1979
Vingtième session	Innsbruck, Autriche	22-26 mars 1982
Vingt et unième session	Rome, Italie	5-6 décembre 1983
Vingt-deuxième session	Budapest, Hongrie	28 octobre-1 <sup>er</sup> novembre 1985
Vingt-troisième session	Genève, Suisse	12-16 octobre 1987

RAPPORT  
de la  
VINGT-QUATRIEME SESSION  
de la  
COMMISSION EUROPEENNE DES FORETS  
tenue à  
Rome (Italie), 5 - 8 juin 1989



TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	v
	<u>Paragraphes</u>
INTRODUCTION	1-4
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	5
RAPPORTS NATIONAUX	6-19
THEMES TECHNIQUES	
a) Enquête FAO sur les politiques forestières en Europe	20-25
b) Importance des effets hydrologiques des forêts et des autres types de végétation protectrice	26-27
c) Problèmes d'organisation qui se posent à la suite des grandes catastrophes forestières, et leurs solutions	28-31
RAPPORTS DE SITUATION	
a) Questions découlant de la neuvième session du Comité des forêts	32-35
b) Questions découlant de la seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe	36-38
c) Activités et programmes du Département des forêts et du Bureau régional pour l'Europe	39-40
ACTIVITES DES ORGANES SUBSIDIAIRES	
a) Comité mixte FAO/CEE/OIT des techniques de travail en forêt et de la formation des travailleurs forestiers	41-44
b) Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts	45-50
c) Comité CFA/CEF/CFPO des questions forestières méditerranéennes "Silva Mediterranea"	51-56
d) Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne	57-58
e) Groupe de travail <u>ad hoc</u> sur les effets de la pollution atmosphérique sur les forêts	59-64
f) Réunion <u>ad hoc</u> d'experts de l'application pratique de la détection par satellite pour l'évaluation des dommages causés aux forêts	65-66
g) Séminaire FAO/CEE sur la valorisation des bois feuillus de deuxième qualité des zones tempérées	67-68
h) Séminaire FAO/CEE sur les produits des forêts méditerranéennes	69-70
SUITE DONNEE A LA QUATRIEME ETUDE "TENDANCES ET PERSPECTIVES DU BOIS EN EUROPE JUSQU'EN 2000 ET AU DELA"	71-82
ACTIVITES INTERNATIONALES DANS LE SECTEUR FORESTIER INTERESSANT LA COMMISSION EUROPEENNE DES FORETS	83-91
PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA COMMISSION EUROPEENNE DES FORETS, 1989-1993	92-98

	<u>Paragraphes</u>
QUESTIONS A RENVOYER AU COMITE DES FORETS	99
AUTRES QUESTIONS	100-102
ELECTION DU BUREAU	103
DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION	104
ADOPTION DU RAPPORT	105
ANNEXES	
	<u>Page</u>
A - Ordre du jour	20
B - Liste des participants	21
C - Liste des documents	26
D - Programme de travail de la Commission européenne des forêts pour 1990-1994	28

## CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

### A l'attention des gouvernements

La Commission a recommandé que la FAO invite les gouvernements à:

- élaborer des politiques forestières claires, faciles à expliquer au public; renforcer les mécanismes de formation, recherche et vulgarisation forestières (par. 23);
- envisager d'apporter des contributions spécifiquement destinées à faciliter la préparation de la prochaine étude sur les tendances et perspectives à long terme du bois en Europe. A cet effet, ils pourraient soit mettre directement des crédits à disposition, soit fournir des services d'experts qui collaboreraient avec le Secrétariat pour des aspects particuliers de l'étude. Le Secrétariat a été invité à consulter les gouvernements sur la forme la plus appropriée que pourraient revêtir leur propre contribution et sur la possibilité de trouver des contributeurs ailleurs, par exemple dans l'industrie (par. 81);
- continuer à se conformer, pour la cinquième Etude, à la pratique consistant à désigner des correspondants qui avait été adoptée pour la quatrième (par. 82).



## INTRODUCTION

1. La vingt-quatrième session de la Commission européenne des forêts s'est tenue du 5 au 8 juin 1989 à Rome (Italie). Y participaient les délégués des pays suivants: Allemagne (République fédérale d'), Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Suisse, Turquie et Yougoslavie. La République démocratique allemande avait envoyé un observateur. La Commission économique pour l'Europe (CEE-ONU), la Communauté économique européenne (CEE), l'Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO) et la Fédération internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IFBW) y étaient représentées.

2. La session a été ouverte par le Président, M. E. Clicheroux (Belgique).

3. La Commission a rendu hommage à la mémoire de M. Jack C. Westoby, ancien Directeur adjoint de la Division des forêts, qui a été pendant de nombreuses années étroitement associé à l'étude des questions intéressant la foresterie européenne et aux travaux de la Commission européenne des forêts.

4. M. C.H. Murray, Sous-Directeur général chargé du Département des forêts, a accueilli les délégués au nom du Directeur général. Il a noté l'engagement permanent de la FAO en faveur de la foresterie européenne ainsi que le rôle de la Commission européenne des forêts - instance unique en son genre pour l'examen des importants enjeux sociaux, politiques et économiques de la foresterie européenne et pour une action concertée dans ce domaine. Il a également souligné l'importance des relations entre l'Europe et d'autres régions pour ce qui est du commerce des produits forestiers. Des initiatives doivent être prises pour aider les pays tropicaux à résoudre le difficile problème de conserver leurs ressources forestières tout en développant leur économie. Certaines propositions tendant à des actions unilatérales telles que les embargos commerciaux sont cependant préoccupantes, et M. Murray a invité la Commission à faire savoir clairement et sans équivoque que ces méthodes ne contribueraient ni à la conservation des ressources ni au développement du commerce international. Il a considéré en revanche le Plan d'action forestier tropical (PAFT) comme le principal outil de la coopération internationale dans ce domaine. Ce plan est au coeur même des travaux de la FAO et figure au tout premier rang de ses priorités. M. Murray a précisé que les pays membres de la Commission sont énergiquement décidés à l'appliquer. Les membres de la Commission peuvent jouer un rôle important en assurant au PAFT un soutien politique et financier durable; ils peuvent aussi corriger les conceptions erronées et éclaircir les malentendus éventuels au sujet du Plan. En conclusion, M. Murray a rendu hommage à la Commission qui a oeuvré habilement et sans relâche à la résolution des problèmes de la foresterie européenne et il a noté avec satisfaction l'appui que l'Europe continue à apporter au développement de la foresterie dans d'autres régions, à la fois sous forme financière et sous formes de services techniques.

## ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1 de l'ordre du jour)

5. L'ordre du jour provisoire (Annexe A) a été adopté.

RAPPORTS NATIONAUX (Point 2 de l'ordre du jour)

6. Des rapports nationaux sur les progrès accomplis dans le domaine de la foresterie ont été présentés par 22 pays représentant toutes les parties de la région. Ces rapports portaient sur six aspects sélectionnés par le Comité exécutif. Les débats de la Commission ont été fondés sur la synthèse établie par le Secrétariat (FO:EFC/89/2).

1) Modifications importantes apportées aux politiques, à la législation et à l'administration forestières depuis la vingt-deuxième session de la CEF en 1985

7. Des pays ont décrit les changements récemment intervenus ou envisagés dans leurs politiques, leur législation et leur administration forestières - complétant ainsi les renseignements fournis pour l'enquête FAO sur les politiques forestières en Europe (point 3 a) de l'ordre du jour). Ces changements, parfois substantiels, reflètent l'évolution des idées que le public se fait de l'importance respective des différentes fonctions de la forêt. Ainsi, dans beaucoup de pays, on met de plus en plus l'accent sur le caractère multifonctionnel de la forêt et sur la protection de l'environnement, ainsi que sur le rôle de la foresterie dans l'aménagement de l'espace rural, y compris la protection de la nature et des campagnes, et notamment le rôle du boisement qui peut être une utilisation possible de terres dont on n'a plus besoin pour l'agriculture. La production de bois reste un objectif fondamental dans tous les pays, même dans ceux où son importance relative a diminué ou dans lesquels elle a été remplacée par d'autres utilisations des terres.

8. Il a été proposé d'apporter un certain nombre d'amendements à la synthèse du Secrétariat: a) ajouter à la fin du paragraphe 9 "... la France (création au début de 1987 de la Direction de l'espace rural et de la forêt, afin d'intégrer plus complètement la forêt et les activités qui y sont liées dans les préoccupations relatives au développement et à la gestion de l'espace rural); et la Grèce (réorganisation du Service central de la forêt au sein du Ministère de l'agriculture, s'accompagnant de la création de quatre directions, une très large place étant faite à la protection de l'environnement et à la conservation de la nature)"; b) ajouter au paragraphe 11 "vi) accroissement des ressources consacrées en France à la forêt grâce à des contrats de planification passés entre l'Etat et les 21 régions pour la période 1989-1993; il est envisagé par ailleurs de mettre le système de taxes alimentant le Fonds forestier national en conformité avec les règles communautaires".

9. Les points suivants ont également été spécifiquement mentionnés: la Turquie s'est fixé pour objectif d'améliorer la situation des petits exploitants forestiers et d'appuyer le développement de la foresterie privée; le Royaume-Uni a modifié en 1988 son régime fiscal afin de remplacer les dégrèvements prévus en faveur de certains types de forêts privées par d'autres formes de soutien; la Suisse est en train d'élaborer une nouvelle loi forestière et la Yougoslavie modifie profondément sa législation forestière en conséquence de la distinction économique établie entre la sylviculture et les industries forestières.

11) Evolution des coûts, des prix et des recettes nettes en foresterie privée et publique

10. Il ressort des rapports nationaux que les tendances et les niveaux de rentabilité de la foresterie varient considérablement d'un pays à l'autre et d'un mode de propriété à l'autre. Il est néanmoins difficile de faire des

comparaisons car les systèmes comptables sont différents. Dans de nombreux cas toutefois, la confrontation des recettes et des coûts réels montre que les bénéfices nets sont plutôt maigres, voire négatifs.

11. On a relevé qu'en raison de certains problèmes méthodologiques, de nombreux avantages autres que ceux liés à la production de bois n'étaient pas pris en compte pour le calcul des recettes nettes, ce qui faussait le tableau. Tout en reconnaissant que les méthodes d'évaluation de ces avantages ont considérablement retenu l'attention dans le passé, souvent sans que l'on parvienne à des résultats satisfaisants, la Commission est convenue qu'il est devenu plus nécessaire que jamais de mesurer les résultats financiers. Des pressions croissantes seront sans doute exercées pour que des systèmes de comptabilité d'entreprise englobant tous les types d'intrants et d'extrants, y compris ceux qui n'ont pas de valeur marchande apparente, soient appliqués à la foresterie.

iii) Sylviculture, tourisme et loisirs

12. Le rôle des forêts dans le tourisme et les loisirs s'accroît partout en Europe. Cependant, ce sont les forêts situées aux environs des grandes agglomérations qui pâtissent le plus de l'afflux des promeneurs. Des délégations ont décrit les mesures prises pour améliorer l'accessibilité des forêts et leurs possibilités récréatives, ainsi que pour réduire les risques de dommages causés par les promeneurs, surtout dans certaines zones vulnérables telles que les forêts de protection et les réserves naturelles. Plusieurs pays créent de nouvelles zones boisées autour des villes, essentiellement à des fins récréatives, ce qui implique dans certains cas de nouvelles formes de partenariat entre le secteur public et le secteur privé pour assurer leur financement et leur gestion. On s'efforce également de mieux informer le public sur la nature, les forêts et la foresterie.

iv) Possibilités d'expansion de la foresterie et problèmes rencontrés, y compris les effets des modifications apportées à la politique agricole

13. Dans beaucoup de pays européens, le boisement est considéré comme l'une des affectations possibles des terres agricoles libérées par suite de certaines productions agricoles excédentaires ou de l'exode rural. Il ressort des rapports nationaux que les pays intéressés envisagent cette possibilité avec prudence, car on a de plus en plus conscience de la nécessité d'insérer le boisement dans une planification intégrée de l'espace rural et de prendre en compte les divers facteurs économiques, sociaux et écologiques qui entrent en jeu. Il convient de définir clairement l'objectif de ces plantations et de décider quels sont les arbres les plus appropriés, pour ce qui est des essences, des révolutions, des infrastructures, etc. Le financement de ces plantations, notamment pendant les premières années où il faut assurer un revenu aux propriétaires de ces terres, est parfois une lourde contrainte.

14. Dans certains cas, l'amélioration des méthodes sylvicoles dans les forêts existantes peut être éventuellement préférable au boisement pour atteindre les objectifs de la politique forestière.

v) Faits nouveaux intervenus récemment dans le domaine de la protection des forêts: aspects généraux; incendies de forêt; dommages causés par la pollution atmosphérique; autres dommages, y compris ceux provoqués par des tempêtes, des insectes, des maladies, le gibier, etc.

15. Beaucoup des pays qui ont présenté un rapport sont vivement préoccupés par le problème de la protection des forêts, mais l'objet de leur inquiétude diffère. A leur avis, le dépérissement des forêts, dont la pollution

atmosphérique est l'un des facteurs majeurs, et les incendies de forêt sont les deux problèmes les plus graves. Plusieurs pays se sont déclarés très préoccupés par l'acidification croissante des sols forestiers ainsi que par son incidence à long terme sur la vitalité des forêts et la qualité de l'eau. Certains pays ont également fait état des importants dégâts causés par la faune sauvage, qui compromettent les possibilités de régénération et rendent nécessaires de coûteuses mesures de protection.

16. Les participants se sont généralement accordés à reconnaître qu'il faut surveiller régulièrement la santé des forêts et les dommages subis. Ils ont préconisé une approche intégrée, l'écosystème forestier étant considéré comme un tout englobant les sols et les systèmes d'enracinement, les différentes modalités et causes des changements qui interviennent dans la santé de la forêt, ainsi que leur impact sur les diverses fonctions de la forêt. Ils ont également estimé qu'il fallait définir les termes "santé" et "dommages" lorsqu'on les applique aux écosystèmes.

vi) Appui officiel à la foresterie privée, y compris les mesures destinées à rationaliser le régime de propriété

17. Les débats sur ce point ont été centrés sur les méthodes adoptées dans certains pays pour financer des activités en faveur de la foresterie privée. Ainsi, dans les pays nordiques et en France, les fonds proviennent en partie ou en totalité de taxes ou de prélèvements, et l'auto-financement de l'aide à la foresterie privée est assuré en partie ou en totalité.

vii) Autres faits marquants

18. Plusieurs délégations ont décrit la législation de leur pays en ce qui concerne l'évaluation de l'impact des projets forestiers (boisement par exemple) sur l'environnement.

19. La Suède, malgré le large écart qui existe entre la possibilité de coupe et les abattages effectifs, importe un gros volume de bois brut. Cette sous-utilisation apparente est, semble-t-il, observable dans plusieurs autres pays européens. Les raisons de cette situation et son incidence sur la position de l'Europe sur le marché international des produits forestiers méritent une étude plus approfondie, par exemple en liaison avec la prochaine étude à long terme.

THEMES TECHNIQUES (Point 3 de l'ordre du jour)

a) Enquête FAO sur les politiques forestières en Europe

20. Le Secrétariat a exposé les résultats préliminaires de l'analyse des politiques forestières des pays européens fondée sur les 28 rapports nationaux présentés à la Commission. Cette étude a été effectuée à la suite de la décision prise par la Commission à sa vingt-deuxième session d'examiner périodiquement les politiques forestières des pays membres. La Commission a généralement entériné les résultats et les conclusions de cette analyse.

21. La Commission a noté que les politiques forestières sont de plus en plus influencées par des préoccupations écologiques, ainsi que par des questions liées à la gestion des sols et que l'on confie de plus en plus de responsabilités forestières à des organismes de défense de l'environnement. Les forestiers devaient garder l'initiative et promouvoir des politiques forestières plus larges qui tiennent compte des tendances sus-mentionnées et

qui favorisent une coopération plus étroite avec les décideurs des départements responsables de l'agriculture, de l'environnement et d'autres secteurs qui ont des rapports avec la foresterie.

22. La Commission a souligné la nécessité croissante de concevoir des méthodologies permettant de quantifier les avantages économiques et financiers des activités et des investissements dans le secteur des produits forestiers autres que le bois.

23. La Commission a souligné qu'il appartient aux gouvernements d'élaborer des politiques forestières claires, faciles à expliquer au public et propres à leur assurer un soutien politique accru. Elle a également préconisé le renforcement des mécanismes de formation, recherche et vulgarisation forestières afin de réduire l'écart qui existe entre les connaissances théoriques et la pratique.

24. En ce qui concerne la protection des forêts, la Commission a insisté sur la priorité à accorder aux mesures préventives. Elle a noté la complexité croissante de la lutte contre les incendies de forêt et le risque génétique que fait courir la limitation des plantations à une étroite gamme d'essences relativement résistantes à la pollution.

25. La Commission a reconnu le rôle majeur du Plan d'action forestier tropical pour coordonner les activités de coopération pour le développement entreprises par les pays européens. Elle a souligné l'importance à accorder, dans le cadre de cette assistance, à l'intégration de la foresterie dans l'aménagement du territoire et le développement rural, ainsi qu'à l'adoption de systèmes viables de gestion forestière.

b) Importance des effets hydrologiques des forêts et des autres types de végétation protectrice

26. M. Lenzi (Université de Padoue) a présenté le document préparé par M. J.P. Graf, Président du Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne, et intitulé "Importance des effets hydrologiques des forêts et des autres types de végétation protectrice". Dans son exposé, M. Lenzi a décrit l'évolution des principes relatifs à la maîtrise des torrents et à l'aménagement des bassins versants dans les Alpes - principes élaborés peu à peu au cours de plus de cent ans d'expérience. Il a décrit le rôle de la végétation, et notamment son influence sur le cycle hydrologique et le bilan hydrique, les inondations soudaines et les disponibilités d'eau à des fins domestiques et autres. Bien que les forêts aient une influence très bénéfique sur le comportement des torrents, les problèmes subsistent dans les zones où l'on ne peut pas effectuer de plantations, dans les zones rocheuses, les régions urbanisées, etc. et les effets des mesures de contrôle sont limités en cas de précipitations exceptionnellement fortes qui, avec ou sans couverture forestière, entraînent des inondations.

27. La Commission a remercié M. Graf et M. Lenzi et a rendu hommage à la qualité de leur rapport.

c) Problèmes d'organisation qui se posent à la suite des grandes catastrophes forestières, et leurs solutions (Point 3 c) de l'ordre du jour)

28. M. J. Dewar (Royaume-Uni) a fait rapport sur cette question. Il a décrit les mesures prises par le Comité d'action pour les forêts endommagées par la tempête et actualisé certains des résultats indiqués dans le document.

En mars 1989, les zones endommagées en octobre 1987 avaient été respectivement éclaircies à raison de plus de 60 pour cent dans les forêts domaniales et d'environ 50 pour cent dans les forêts privées. Pratiquement les conifères devaient être abattus à la fin de 1989. Il faudra attendre plus longtemps pour abattre les arbres feuillus. Certains enseignements ont été dégagés pour l'aménagement forestier, notamment la nécessité de procéder à la coupe des peuplements parvenus à surmaturité, surtout pour les propriétaires privés qui attachent peut-être moins d'importance à la production de bois qu'à celle d'autres produits forestiers. Lors du repeuplement, l'objectif doit être de planter des essences de haute valeur, même si la production de bois n'est pas l'objectif premier. Enfin, il a été recommandé que les propriétaires de forêts privées contractent une assurance si une grande partie de leurs avoirs est engagée dans la foresterie.

29. M. Y. Cochelin (France) a présenté le rapport établi par son pays sur cette question. Les mesures appliquées avec succès en France sont en grande partie les mêmes que celles qui sont décrites dans le rapport du Royaume-Uni. On a mis cette fois-ci beaucoup moins de temps à réagir à la catastrophe grâce à l'expérience acquise lors des tempêtes de 1982. Le coût du repeuplement devrait dépasser d'environ 20 pour cent celui d'un repeuplement effectué dans des conditions normales. Le morcellement des propriétés est un problème majeur pour les travaux de restauration forestière et, contrairement à la tendance générale à la plantation des terres agricoles qui est observée ailleurs, certains propriétaires décideront peut-être d'affecter les parties endommagées des forêts à d'autres usages.

30. Lors du débat qui a suivi ces deux exposés, il a été souligné que le jeu normal des forces du marché s'est révélé efficace et qu'il convient de lui faire confiance dans de telles situations. La Commission a en outre été informée des activités que le Comité mixte FAO/CEE/OIT des techniques de travail en forêt et de la formation des ouvriers forestiers a récemment entreprises en vue de préparer, sur la base du Manuel suisse, un manuel type sur les dommages causés aux forêts. Il est prévu, au cours de la première phase, d'élaborer une version préliminaire d'ici à 1991 et, en deuxième étape, d'adapter le manuel à l'intention d'un groupe de travail composé de spécialistes de pays européens, qui aura pour tâche de fournir aux pays en développement une assistance en cas de catastrophes forestières.

31. La Commission a très chaleureusement remercié M. Dewar et M. Cochelin de ces exposés du plus haut intérêt.

#### RAPPORTS DE SITUATION (Point 4 de l'ordre du jour)

##### a) Questions découlant de la neuvième session du Comité des forêts

32. La Commission a pris note des principales recommandations du Comité des forêts concernant l'exploitation et la gestion de la faune et de la flore sauvages, les petites industries forestières, les méthodes de récolte et leurs liens avec l'utilisation des ressources.

33. La Commission s'est félicitée de l'affectation, tant au titre du Programme ordinaire qu'à celui de fonds fiduciaires, de ressources supplémentaires en vue d'assurer la coordination par la FAO des activités prévues au titre du Plan d'action forestier tropical. Les aspects humains et écologiques de ce Plan ont été soulignés et la Commission a préconisé l'adoption d'une approche multidisciplinaire ainsi que la participation des populations, à tous les niveaux de la société, afin d'assurer que ces aspects se voient attribuer dans le Plan la priorité qui leur est due.

34. La Commission s'est félicitée des ressources accrues consacrées par la FAO à la foresterie et elle a approuvé la place prédominante faite à l'évaluation des ressources forestières pour le prochain exercice biennal. Elle s'est déclarée particulièrement satisfaite de la reprise de la publication UNASYLVA prévue pour 1990.

35. La Commission a pris note que la France a reconfirmé son offre d'accueillir le dixième Congrès forestier mondial et que la décision finale sera prise par le Conseil à sa quatre-vingt-quinzième session en juin 1989. Le Comité des forêts tiendra sa prochaine session en juin 1990.

b) Questions découlant de la seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe

36. M. Bozzini, Représentant régional pour l'Europe, a rendu compte de la seizième conférence régionale de la FAO pour l'Europe, tenue à Cracovie (Pologne) en août 1988. Parmi les thèmes débattus sur la base des documents préparés par le Secrétariat figuraient notamment l'intégration des aspects écologiques dans la politique agricole, forestière et halieutique de la région, et les grands problèmes et options de l'agriculture européenne jusqu'en l'an 2000.

37. La Conférence s'est déclarée satisfaite des activités forestières entreprises dans la région. Elle a recommandé de concentrer les activités dans certains domaines prioritaires et de mettre en commun les enseignements dégagés de l'action menée dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture, de la foresterie et des pêches, et elle a également souligné la nécessité d'une coopération avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et avec d'autres institutions internationales. Elle a recommandé une réorientation des politiques pour tenir compte des préoccupations écologiques. Elle a reconnu que la déclaration sur les incidences politiques de l'Etude FAO/CEE (ONU) "Tendances et perspectives du bois en Europe jusqu'en l'an 2000 et au-delà" présentait l'intérêt d'attirer l'attention des décideurs et du public sur des questions capitales pour le secteur de la foresterie et des industries forestières.

38. La Commission a pris note des conclusions de la seizième Conférence régionale pour l'Europe et a notamment souscrit à ses recommandations relatives à l'environnement, à la coopération et à la mise en commun des enseignements dégagés dans le domaine de l'environnement, de l'agriculture, de la foresterie et des pêches. Au cours des débats, l'attention a été appelée sur le rôle des femmes dans le secteur agricole et dans les communautés rurales, sur l'acidification des sols agricoles et forestiers, et sur la proposition présentée par la Pologne à la Conférence, tendant à créer un conseil européen de la protection de l'environnement. La Commission a été informée que la dix-septième Conférence régionale se tiendra à Venise (Italie) en avril 1990.

c) Activités et programmes du Département des forêts et du Bureau régional pour l'Europe

39. La Commission a été informée des activités du Département des forêts et du Bureau régional pour l'Europe, y compris celles de la Division mixte FAO/CEE (ONU) de l'agriculture et du bois (Genève). M. Murray, Sous-Directeur général, a brièvement décrit la situation financière de la FAO. Il a attiré l'attention sur le fait que le Plan d'action forestier tropical est l'une des

principales priorités de la FAO. Il a également fait remarquer qu'il y a eu un changement dans la structure des programmes techniques du Département des forêts depuis 1988-89, en ceci que les aspects intéressant le développement rural sont désormais pleinement intégrés dans toutes les activités forestières.

40. M. Bozzini a décrit les activités pertinentes du Bureau régional pour l'Europe, notamment celles qui intéressent l'énergie rurale, y compris l'énergie d'origine végétale. M. Peck a donné une indication des réunions, des publications et des travaux des équipes de spécialistes relevant de la Division mixte FAO/CEE(ONU) de l'agriculture et du bois qui concernent le secteur de la foresterie et des industries forestières. La Commission a exprimé sa satisfaction du travail de la Division mixte et elle a appuyé sans réserve l'opinion de la délégation de la Suède, selon laquelle il convient d'assurer à la Division mixte des ressources suffisantes pour lui permettre d'exécuter efficacement les programmes de travail de la Commission. La Commission a rendu hommage à tous les pays qui, sous diverses formes (accueil de réunions, participation d'experts aux travaux d'équipes spécialisées, etc.) apportent une aide concrète aux activités de la FAO en Europe.

#### ACTIVITES DES ORGANES SUBSIDIAIRES (Point 5 de l'ordre du jour)

##### a) Comité mixte FAO/CEE/OIT des techniques de travail en forêt et de la formation des travailleurs forestiers

41. La Commission a été informée des activités et programmes du Comité mixte, notamment de sa dix-septième session tenue à Genève en août 1988, ainsi que de la réunion de son Comité directeur tenue à Helsinki en mai 1989. Elle a entériné le rapport du Comité mixte (TIM/EFC/WP.1/18) et a noté avec satisfaction les très utiles résultats obtenus grâce à la série de séminaires organisés par le Comité et aux travaux de ses équipes spécialisées. Il a particulièrement été fait mention du séminaire, tenu en France en 1988, sur le recrutement d'entrepreneurs pour les travaux forestiers et du séminaire qu'il est prévu d'organiser au Royaume-Uni en 1990 sur l'emploi des produits chimiques en foresterie. La Commission s'est félicitée de ce que la délégation de la République fédérale d'Allemagne ait confirmé l'offre de son pays d'accueillir en 1990 la dix-huitième session du Comité mixte, ainsi que le séminaire sur la protection et l'amélioration des sols en vue d'un développement durable de la foresterie (Munich, 1990). Elle a constaté avec satisfaction que l'on a pris soin d'assurer que ce séminaire complète, sans faire double emploi avec lui, celui qui sera tenu en septembre 1989 en Belgique et sera consacré à l'incidence de la mécanisation des opérations forestières sur les sols.

42. La Commission a approuvé la proposition du Comité mixte tendant à modifier sa dénomination et à l'appeler "Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières". Elle a également invité le Comité du bois à approuver ce nouveau titre, y compris la version russe proposée par le Comité directeur.

43. La Commission a noté avec intérêt la proposition du Président du Comité mixte, déjà approuvée par le Comité directeur, concernant la suite à donner aux conclusions et recommandations des séminaires du Comité mixte. Elle a invité le Comité mixte à préparer un document à soumettre aux organes dont il relève, selon les modalités suggérées par le Comité directeur; ce document contiendrait les conclusions et recommandations des séminaires récents jugées d'une importance particulière, également du point de vue des politiques forestières.

44. La Commission a exprimé ses remerciements aux gouvernements des pays qui ont accueilli des séminaires ou des voyages d'étude depuis sa vingt-troisième session, à savoir la République démocratique allemande, la Suisse, la France et la Finlande.

b) Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts

45. La Commission a approuvé le rapport de la seizième session du Groupe de travail (TIM/EFC/WP.2/17).

46. La recommandation du Groupe de travail sur les méthodes à suivre pour l'Etude d'évaluation des ressources forestières prévue en 1990 et l'identification de correspondants nationaux à l'appui de cette activité a été entérinée. Une deuxième réunion ad hoc des experts chargés de cette évaluation sera convoquée à Venise, en septembre 1989, conjointement à la Conférence IUFRO sur la surveillance et l'évaluation des ressources naturelles mondiales.

47. La Commission a pris note des travaux statistiques sur les prix des bois ronds que M. Seppälä (Finlande) a dirigés et dont il sera rendu compte à la prochaine session du Groupe de travail; elle s'est en outre félicitée du rapport déjà publié de M. Simula (Finlande) sur la rentabilité, la productivité et les prix relatifs dans les industries forestières de la région de la CEE (ONU).

48. La Commission s'est félicitée de la poursuite des activités statistiques, notamment des enquêtes sur les capacités de production du secteur des panneaux dérivés du bois et du secteur des sciages, ainsi que sur les incendies de forêt. Elle a pris note avec satisfaction de la convocation d'un groupe de travail officieux sur les incidences statistiques, notamment sur le bois brut à usage industriel, de l'introduction du système harmonisé du Conseil de coopération douanière.

49. La Commission a exprimé son soutien aux activités intéressant la diffusion de méthodologies économiques et statistiques. Elle a remercié le gouvernement finlandais d'avoir facilité la participation d'experts de pays en développement à la réunion sur l'évaluation des ressources forestières tenue à Kotka en octobre 1987 et elle a invité les pays membres à faire de même pour la prochaine réunion qui doit se tenir sur ce thème à Venise.

50. La Commission a reconnu que le Groupe de travail s'efforce d'améliorer les critères de sélection des projets dans son programme de travail et d'éviter les doubles emplois avec les activités d'autres organismes.

c) Comité CFA/CEF/CFPO des questions forestières méditerranéennes - "Silva Mediterranea"

51. La Commission a entériné le rapport de la treizième session du Comité CFA/CEE/CFPO des questions forestières méditerranéennes "Silva Mediterranea", tenue à Saragosse du 28 septembre au 2 octobre 1987. Cette session a été précédée d'un séminaire sur les essences à usage multiple organisé, sous l'égide de "Silva Mediterranea", par la Commission des Communautés européennes et le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM). Les principaux sujets examinés ont été les suivants: programmes de travail des réseaux de recherche, biomasse forestière en tant que source d'énergie, contribution de l'aménagement sylvo-pastoral à l'économie rurale et protection phytosanitaire des forêts méditerranéennes.

52. Le Comité a approuvé les programmes de travail des cinq réseaux de recherche (aménagement anti-incendie, essences à usages multiples pour la lutte contre la désertification, sylviculture du cèdre (Cedrus sp.), sylviculture du pin pignon (Pinus Pinea sp.), sélection de peuplements de conifères méditerranéens pour la production de graines) et elle a entériné la désignation des coordonnateurs régionaux respectifs de ces réseaux. Elle a également identifié un certain nombre d'études et d'enquêtes techniques qui devront être préparées en collaboration avec les pays membres.

53. La quatorzième session de "Silva Mediterranea" se tiendra à Athènes du 9 au 13 octobre 1989. Les principaux points de l'ordre du jour seront les suivants: examen des activités des réseaux de recherche; produits forestiers autres que le bois; ressources forestières dans le domaine des loisirs et du tourisme; et renforcement de la coopération forestière internationale dans la région méditerranéenne.

54. La Commission, notant les progrès accomplis par le Comité au cours des deux dernières sessions, a considéré que la réactivation de "Silva Mediterranea" a contribué très utilement à la conception d'un programme forestier méditerranéen de coopération forestière dont la région avait grand besoin.

55. La Commission a noté que certains projets de "Silva Mediterranea", concernant notamment les incendies de forêt, retiennent également l'attention du Comité mixte FAO/CEE/OIT des techniques de travail en forêt, et elle a demandé que ces projets soient coordonnés par les organismes concernés.

56. Le délégué de la Turquie a informé la Commission que le Gouvernement de son pays a pris l'initiative d'organiser en octobre 1990 un séminaire sur Cedrus sp. dans le cadre de "Silva Mediterranea".

d) Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne

57. La Commission a été informée des résultats de la seizième session du Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne, organisée à Aix-en-Provence (France) en juin 1988, conjointement avec un symposium mixte FAO/IUFRO consacré aux effets du dépérissement des forêts sur l'aménagement des bassins versants et sur la maîtrise des torrents. Les principaux sujets étudiés ont été les suivants: hydraulique des torrents, zonage des risques et aspects socio-économiques de la remise en état des zones montagneuses.

58. La Commission a noté la nouvelle structure du programme de travail et l'ordre du jour de la prochaine session qu'il est proposé de tenir en 1990 dans la région de la Vénétie (Italie). Relativement au programme de travail, plusieurs délégués ont mentionné la nécessité de s'intéresser de plus près aux aspects touchant à la qualité de l'eau, notamment la contribution des forêts au lessivage de l'azote, l'aménagement des tourbières en vue d'améliorer la qualité de l'eau, l'eutrophisation des lacs et les problèmes de qualité de l'eau liés aux grands projets de boisement. La Commission a recommandé que le Groupe de travail envisage la nécessité d'inclure dans son programme de travail les aspects concernant la qualité de l'eau, en coordination, le cas échéant, avec d'autres réseaux internationaux ou groupes de travail s'occupant de ces questions.

e) Groupe de travail ad hoc sur les effets de la pollution atmosphérique sur les forêts

59. La Commission a passé en revue les travaux entrepris par ce Groupe de travail ad hoc et elle a pris note de la version préliminaire des principes directeurs élaborés par son Groupe d'experts sur l'harmonisation des méthodes d'évaluation de l'accroissement.

60. Tout en reconnaissant que la version préliminaire examinée ne représentait qu'un premier pas vers la coordination des méthodes au niveau international, la Commission a jugé ce document utile et s'est félicitée des travaux du Groupe d'experts. Elle a invité les pays qui ne l'ont pas encore fait à communiquer au Secrétariat leurs observations sur ce document, afin que le Groupe d'experts puisse le réviser en temps voulu pour le soumettre à la prochaine réunion du Groupe de travail ad hoc.

61. La Commission a discuté la complémentarité du Groupe de travail ad hoc et de l'équipe de spécialistes (Comité du bois) qui s'occupe des effets de la pollution atmosphérique sur l'offre de bois ronds et sur les marchés des produits forestiers. Elle a appuyé la proposition formulée lors de la réunion conjointe, en avril 1989, de son Comité exécutif et du Bureau du Comité du bois; selon cette proposition, les deux groupes devraient être invités à examiner à leurs prochaines sessions s'il convient d'apporter des changements quelconques à leur mandat ainsi qu'à leurs méthodes de travail; ils devraient en outre organiser une réunion conjointe, en partie afin d'envisager la coordination de leurs activités. Cette réunion devrait également donner son avis sur l'opportunité d'une éventuelle fusion, quoique l'on ait reconnu que chaque groupe a des objectifs différents.

62. Plusieurs délégations ont souligné qu'il importe d'harmoniser les méthodes de surveillance des modifications intervenant dans les sols forestiers, et que cette question pourrait même être considérée comme prioritaire.

63. La Commission a été informée de la proposition figurant dans le Programme de travail et le budget pour 1990-91, tendant à créer au titre du Programme ordinaire un poste de spécialiste en protection des forêts. Un tel renforcement du Département des forêts (FAO) rendait la FAO mieux apte à répondre aux besoins des pays membres dans cet important domaine.

64. La Commission s'est félicitée de l'annonce faite par la délégation de la République fédérale d'Allemagne qui a fait savoir qu'elle envisageait la possibilité d'organiser en 1990 la prochaine réunion du Groupe de travail ad hoc (ou la réunion conjointe du Groupe de travail ad hoc et de l'équipe de spécialistes du Comité du bois), et qui a invité le Secrétariat à suivre la question avec les autorités de son pays ainsi qu'avec le responsable de l'équipe du Comité du bois.

f) Réunion ad hoc d'experts de l'application pratique de la détection par satellite pour l'évaluation des dommages causés aux forêts

65. La Commission a pris note du rapport de la réunion ad hoc tenue en mars 1988 sous les auspices de la Commission et du Comité de bois. Le rapport dresse un bilan détaillé des travaux actuels de recherche-développement concernant les applications de la détection par satellite en ce qui concerne les ressources forestières. La réunion a conclu qu'il est peu probable que

les méthodes actuelles d'évaluation des dommages soit remplacées dans l'avenir prévisible par la détection par satellite; mais celle-ci semble offrir des possibilités intéressantes pour certaines applications spécifiques et il conviendrait de poursuivre l'étude des méthodologies prometteuses. La Commission a appuyé les conclusions de la réunion ad hoc, mais elle a invité à ne pas se montrer trop optimiste quant au rythme de mise en application pratique de ces nouvelles techniques.

66. La Commission est convenue que la deuxième réunion ad hoc devrait être tenue en septembre 1989, afin de: 1) définir les critères à appliquer pour la création d'un réseau de zones expérimentales, en vue de développer l'utilisation des images transmises par satellite; 2) sélectionner, dans différents pays membres satisfaisant à ces critères, des zones expérimentales où pourrait être mis en oeuvre un projet international; 3) examiner les dispositions qui pourraient être prises en application des autres recommandations du rapport de la première réunion ad hoc (TIM/R.157, par.19).

g) Séminaire FAO/CEE sur la valorisation des bois feuillus de deuxième qualité des zones tempérées, Nancy (France), novembre 1987

67. Le Secrétariat a présenté le rapport du séminaire. La Commission est convenue que le thème de ce séminaire était d'une importance considérable pour beaucoup de pays ayant des ressources appréciables en bois feuillus et qu'il était donc surprenant que leur participation n'ait pas été plus large. La Commission a entériné les conclusions et recommandations du séminaire et elle a invité son Comité exécutif à examiner les moyens qui permettraient de les mettre en application.

68. La Commission a chaleureusement remercié le Gouvernement français de l'excellente organisation du séminaire et des voyages d'étude organisés parallèlement.

h) Séminaire FAO/CEE sur les produits des forêts méditerranéennes, Florence (Italie), septembre 1988

69. M. Y. Cochelin (France), qui avait présidé ce séminaire, en a présenté le rapport. Les travaux s'étaient concentrés sur les ressources forestières autres que le bois, notamment le liège, la résine, les produits comestibles et le gibier. La Commission a entériné les conclusions et recommandations du séminaire, et elle a invité le Groupe de travail "Silva Mediterranea" à tenir compte de ces recommandations lorsqu'il formulera son programme de travail sa quatorzième session d'octobre 1989; elle a également invité son Comité exécutif à envisager des activités de prolongement possibles par la Commission elle-même ou par d'autres organismes compétents.

70. La Commission a exprimé sa profonde gratitude au Gouvernement italien pour l'organisation efficace de ce séminaire et des voyages d'étude, ainsi que pour la généreuse hospitalité offerte.

SUITE DONNÉE A LA QUATRIÈME ETUDE "TENDANCES ET PERSPECTIVES DU BOIS EN EUROPE JUSQU'EN 2000 ET AU DELA" (Point 6 de l'ordre du jour)

71. La Commission a indiqué qu'elle attache une très haute priorité au maintien du programme d'activités sur les tendances et les perspectives du bois, ainsi qu'à la préparation de la cinquième étude. Elle s'est déclarée particulièrement satisfaite de la contribution de l'URSS, des Etats-Unis et du Canada à la préparation d'études régionales spéciales qui la compléteront très utilement.

72. La Commission a pris note des travaux de l'équipe de spécialistes des méthodologies et des bases de données pour les études à long terme. Elle a examiné les propositions concernant le mandat de la cinquième Etude. Ses principaux objectifs doivent être de présenter les perspectives de la demande et de l'offre de produits forestiers, ainsi que celles du bilan de l'offre et la demande, et celles du commerce. Il a été convenu d'insister plus particulièrement sur l'information et les données, les tendances à long terme et les prix. Un intérêt particulier a été exprimé pour les perspectives des prix mais on a reconnu la difficulté d'établir des projections aussi spécifiques.

73. La Commission a souligné que l'étude des tendances et des perspectives du bois devrait essentiellement porter sur l'équilibre entre l'offre et la demande de bois et produits dérivés, notamment de liège. Quant à la manière dont la question très importante des avantages autres que ceux liés à la production de bois serait traitée dans la cinquième Etude, la Commission a estimé qu'il conviendrait d'analyser l'incidence de la demande de ces biens et services sur l'offre de bois, ainsi que les autres interactions entre l'offre de bois et ces biens et services. Etude devrait faire apparaître qu'un intérêt concret est désormais porté aux fonctions environnementales de la forêt ainsi qu'aux biens et services autres que le bois.

74. L'importance des biens et services autres que le bois devra être soulignée dans la cinquième Etude, mais la Commission a estimé qu'ils justifieraient aussi une étude distincte. Au stade actuel, la Commission a recommandé que des séminaires appropriés soient convoqués pour examiner leur rôle et leur importance et en particulier la question des méthodologies appropriées.

75. Des faits récents ont mis en lumière les interactions croissantes qui existent en Europe entre les politiques forestières et d'autres politiques importantes, par exemple, celles qui concernent l'agriculture, l'environnement et le développement régional. Il a été souligné qu'il importe de bien comprendre le cadre élargi dans lequel s'inscrivent désormais les politiques et les plans forestiers pour être à même de les adapter à l'évolution des besoins de la société. La Commission est convenue que, lors de la préparation de la cinquième Etude, il faudrait faire ressortir cet élargissement du cadre politique en Europe, afin de mettre convenablement en évidence ses incidences sur le secteur forestier; les grandes orientations à suivre pour harmoniser les politiques forestières avec celles adoptées dans d'autres secteurs pourraient également être indiquées. La Commission a suggéré que le Secrétariat recherche des moyens appropriés de combiner cette importante analyse politique et la préparation de la cinquième Etude, par exemple en convoquant une ou deux réunions ad hoc d'experts chargées d'analyser l'évolution récente et de donner des avis sur ses répercussions.

76. Il a été souligné que l'une des principales fonctions de l'Etude est d'assurer que des informations sur les tendances et les perspectives du secteur forestier dans tous les pays d'Europe soient librement accessibles à toutes les personnes intéressées.

77. L'inclusion de renseignements pertinents au sujet d'autres régions est un élément important de l'étude à la préparation duquel contribueront l'URSS et les Etats-Unis et le Canada avec leurs études régionales spéciales. La Commission a souligné qu'il importe de coordonner ces dernières avec les études de la FAO sur d'autres régions et avec les études spécialisées de l'Organisation internationale des bois tropicaux.

78. La Commission a pris note des travaux de l'IIASA en vue de la constitution d'une base de données sur l'offre de bois. Les informations réunies sur les ressources forestières nationales sont assez détaillées et font appel à la modélisation pour évaluer l'offre potentielle et l'incidence de facteurs externes tels que la pollution atmosphérique ou les changements apportés aux politiques de gestion. La Commission a estimé que la contribution possible de cette base de données à la cinquième Étude pourrait faire l'objet d'un examen plus approfondi et elle a demandé que le Groupe de travail mixte de l'économie forestière et des statistiques des forêts examine cette question à sa prochaine session.

79. La Commission a pris note de la suggestion selon laquelle, à l'achèvement du projet IIASA à la fin de 1989, il faudrait continuer à assurer le fonctionnement de cette base de données en la plaçant d'une manière ou d'une autre, sous l'égide de la FAO/CEE (ONU). Quoique le maintien de la base de données puisse présenter des avantages, la Commission n'a vu aucun moyen dans l'immédiat de trouver les importants crédits nécessaires. Elle a néanmoins prié le Groupe de travail d'examiner aussi la question à sa prochaine session. La Commission est convenue qu'il faut prendre soin d'assurer que, lorsque des informations fournies par des gouvernements sont qualifiées de "confidentielles", elles soient traitées comme telles lors de la préparation des études et des publications de référence.

80. Compte tenu de ces considérations, la Commission a entériné les recommandations de l'équipe de spécialistes au sujet du mandat de la cinquième Étude, telles qu'amendées lors de la réunion conjointe du Comité exécutif et du Bureau du Comité du bois; elle a également approuvé le calendrier de préparation.

81. En ce qui concerne les ressources nécessaires à la conduite de la cinquième Étude, la Commission a reconnu que le programme de travail courant occupe pleinement le Secrétariat et que, pour assurer que l'étude soit de haute qualité, des ressources supplémentaires sont indispensables. Elle a pris note de l'ordre de grandeur complément nécessaire et elle a recommandé que les gouvernements envisagent d'apporter des contributions spécifiquement destinées à faciliter la préparation de cette étude. A cet effet, il pourraient mettre directement des crédits à disposition, soit fournir des services d'experts qui collaboreraient avec le Secrétariat pour des aspects particuliers de l'Étude. Le Secrétariat a été invité à consulter les gouvernements sur la forme la plus appropriée que pourrait revêtir leur propre contribution et sur la possibilité de trouver des contribuants ailleurs, par exemple dans l'industrie.

82. La Commission a recommandé que les pays continuent à se conformer pour la cinquième Étude à la pratique consistant à désigner des correspondants qui avait été adoptée pour la quatrième.

ACTIVITES INTERNATIONALES DANS LE SECTEUR FORESTIER INTERESSANT LA COMMISSION EUROPEENNE DES FORETS (Point 7 de l'ordre du jour)

83. M. M. Heering, Coordonnateur du Plan d'action forestier tropical, a informé la Commission des progrès accomplis et des obstacles rencontrés dans la conduite de cet effort international de premier plan pour assurer la conservation et la gestion des ressources forestières tropicales. Soixante pays tropicaux sont en train de mettre en oeuvre le PAFT et des plans d'action forestiers nationaux ont déjà été élaborés dans six pays. La communauté des

donateurs internationaux, les banques de développement et les organisations internationales unissent leurs efforts pour apporter au PAFT l'appui technique et financier dont il a besoin. Quatorze pays européens lui apportent actuellement un soutien concret.

84. Les principaux obstacles à la mise en oeuvre du PAFT sont les suivants: compréhension insuffisante des concepts et des stratégies du Plan, lenteur de la suite donnée à la phase de planification et aptitude limitée de nombreux de pays tropicaux à mettre en oeuvre des activités et des projets d'une très grande ampleur.

85. Le Coordonnateur a souligné que le PAFT est un mécanisme très utile pour combattre la dégradation de l'environnement dans les régions tropicales et pour améliorer la situation socio-économique des populations rurales. Il a invité les membres de la Commission à apporter leurs concours pour obtenir, dans leurs pays respectifs, une aide en faveur du PAFT.

86. Le Représentant de la Commission économique pour l'Europe (CEE/ONU) a rendu compte des activités du Comité du bois. La Commission s'est félicitée de ce que les deux organismes continuent à coopérer étroitement et de ce que leurs programmes de travail soient complémentaires.

87. Le Représentant de l'Espagne, parlant au nom de la présidence actuelle de la Communauté économique européenne (CEE), a informé la Commission du programme d'action forestier adopté par le Conseil de la CEE en mai 1989. Les mesures retenues constituent un ensemble cohérent construit autour de quatre axes principaux: protection de la forêt; développement des forêts dans le contexte des plans de développement des zones rurales et des zones peu avancées; transformation et commercialisation des produits forestiers; soutien au boisement des terres agricoles en tant qu'alternative économique aux productions agricoles excédentaires. Les mesures prises pour assurer l'exécution du programme d'action sont la création d'un Comité forestier permanent et celle d'un système européen d'information sur les forêts. Ces mesures sont liées à l'Acte unique et à la réforme du Fonds structurel, et elles contribuent au renforcement d'autres politiques de la CEE concernant l'agriculture, le développement rural et régional, et l'environnement.

88. Le représentant de la Confédération européenne de l'agriculture a appelé l'attention de la Commission sur la résolution sur la foresterie adoptée à son Assemblée générale de 1988, qui comporte les quatre grands points suivants: amélioration de la qualité de la production de bois, activités de formation à l'intention des propriétaires de forêts, réduction des coûts de production et de gestion, remèdes au dépérissement des forêts.

89. Le représentant de la Fédération internationale des travailleurs du bâtiment et du bois a informé la Commission des plans relatifs à l'élaboration d'une politique syndicale internationale en matière de la foresterie et d'environnement en Europe et dans les tropiques.

90. Le représentant du Symposium international des étudiants en sciences forestières a donné à la Commission des renseignements sur ce symposium qui en est maintenant à sa seizième année. Il doit se tenir cette année à Poznan (Pologne), immédiatement après la session de la Commission, et sera consacré au rôle de la foresterie dans l'environnement, l'économie et la société. L'objectif est d'offrir aux participants l'occasion d'échanger des idées nouvelles, de nouer des contacts et de les inciter à apporter leur propre contribution. Le Symposium envisage de créer une organisation officielle

conjointement avec l'Organisation internationale des étudiants en agronomie et il a créé un Centre d'information à l'École forestière de l'Université de Ljubljana (Yougoslavie).

91. La Commission a invité le Symposium international des étudiants en sciences forestières à examiner la forme d'activités que ses membres souhaiteraient peut-être organiser en liaison avec la session conjointe du Comité du bois/CEE envisagée en 1993.

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA COMMISSION EUROPEENNE DES FORETS - 1989-1993  
(Point 8 de l'ordre du jour)

92. La Commission a examiné son programme de travail pour les années 1990-1994 (plutôt que pour la période 1989-1993, étant donné que le programme de 1989 est déjà bien avancé) sur la base de la version préliminaire établie par le Secrétariat. Elle a adopté son programme ainsi que les changements qui y ont été incorporés et qui figurent à l'Annexe D.

93. La Commission a appuyé la proposition de la délégation du Portugal selon laquelle il conviendrait d'examiner sous la rubrique Principaux problèmes I.2 les problèmes et avantages de l'introduction et de la gestion d'essences exotiques sous l'angle de l'impact écologique, de la génétique et de l'utilisation du bois. Elle est convenue que ce pourrait être le thème d'un séminaire à organiser éventuellement en 1992 ou 1993. Dans l'intervalle toutefois, elle a accepté la suggestion selon laquelle: 1) elle pourrait patronner conjointement avec le Comité du bois le voyage d'étude qui aura lieu en Hongrie en 1990 et qui aura pour thème les essences à croissance rapide envisagées des points de vue sylvicole et industriel; 2) un séminaire de brève durée (une journée) pourrait être organisé au cours de ce voyage d'étude et consacré à l'examen de questions relatives aux essences à croissance rapide; 3) le séminaire pourrait également discuter de la portée et du programme possibles de la réunion plus importante proposée par le Portugal et préparer des recommandations à soumettre à la vingt-cinquième session de la Commission.

94. La Commission a décidé que la prochaine réunion du Groupe de travail ad hoc sur les effets de la pollution atmosphérique sur les forêts sera tenue conjointement avec celle de l'équipe de spécialistes du Comité du bois chargée d'étudier les incidences que les dommages causés aux forêts par la pollution atmosphérique ont sur l'offre de bois et les marchés de produits forestiers. A cette occasion, le Groupe de travail devrait examiner s'il serait possible d'élargir le champ de ses activités à l'étude des modifications des sols résultant des dépôts de substances polluantes, ou de proposer d'autres moyens qui permettraient à la Commission de s'occuper de la question sous la rubrique principaux problèmes 1.3.2.

95. Quant à la rubrique III.5 des Principaux problèmes, la Commission a souligné la nécessité de lier étroitement ses activités statistiques à celles des Communautés européennes, compte tenu notamment des plans de la CEE en vue de la création d'un système d'information forestière. Il importe particulièrement d'harmoniser les définitions, les classifications et les questionnaires.

96. La Commission a invité le Groupe de travail mixte FAO/CEE (ONU) de l'économie forestière et des statistiques des forêts, lors qu'il examinera les propositions de son équipe de spécialistes en vue de la préparation de la cinquième Étude (Principaux problèmes III.8 et I.4), à envisager le mandat et

la date d'une réunion ad hoc d'experts chargée de définir le cadre global de l'Étude et la manière dont les grandes questions forestières devront y être traitées. Il a été suggéré que cette réunion ait lieu relativement tôt, dès les premiers stades de la préparation de l'Étude.

97. La Commission a également invité le Groupe de travail à formuler des propositions sur la manière dont les biens et services forestiers autres que ceux liés à la production de bois pourraient faire l'objet d'un projet particulier, distinct de la cinquième Étude, et à envisager notamment les possibilités de définir des concepts et élaborer des méthodes en vue de l'évaluation de ces avantages (Principaux problèmes III.2 et III.8).

98. Pour ce qui concerne la rubrique Principaux problèmes V.2, la Commission a noté avec satisfaction l'offre faite par la Turquie d'organiser en 1990 un séminaire sur les cèdres.

#### QUESTIONS A RENVOYER AU COMITE DES FORETS (Point 9 de l'ordre du jour)

99. La Commission a été d'avis que les questions ci-après examinées par elle à sa vingt-quatrième session devraient être portées à l'attention du COFO:

##### 1) Protection des forêts

Les participants se sont généralement accordés à reconnaître qu'il faut surveiller régulièrement la santé des forêts et les dommages subis. Ils ont préconisé une approche intégrée, l'écosystème forestier étant considéré comme un tout englobant les sols et les systèmes d'enracinement, les diverses modalités et causes des changements qui interviennent dans la santé de la forêt, ainsi que leur impact sur les diverses fonctions de la forêt (par. 16). Plusieurs pays se sont déclarés très préoccupés par l'acidification croissante des sols forestiers (due à la pollution de l'air) ainsi que par son incidence à long terme sur la vitalité des forêts et la qualité de l'eau (par. 15);

##### 2) Comité mixte FAO/CEE (ONU)/OIT des techniques de travail en forêt et de la formation des travailleurs forestiers

La Commission a approuvé la proposition du Comité mixte tendant à modifier sa dénomination et à l'appeler "Comité mixte FAO/CEE (ONU)/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières (par. 42).

##### 3) Suite donnée à la quatrième Étude "Tendances et perspectives du bois en Europe jusqu'en l'an 2000 et au-delà"

i) La Commission a indiqué qu'elle attache une haute priorité au maintien du programme d'activités sur les tendances et les perspectives du bois, ainsi qu'à la préparation de la cinquième Étude (voir par. 71).

ii) La Commission a souligné que l'étude des tendances et des perspectives du bois devrait essentiellement porter sur l'équilibre entre l'offre et la demande de bois et produits dérivés, notamment le liège. L'étude devrait faire apparaître qu'un intérêt concret est désormais porté aux fonctions environnementales de la forêt, ainsi qu'aux biens et services autres que le bois (par. 73).

iii) L'importance des biens et services autres que le bois devrait être soulignée dans la cinquième Étude, mais la Commission a estimé qu'ils justifieraient aussi une étude distincte (par. 74).

- iv) Il a été souligné qu'il importe de bien comprendre le cadre élargi dans lequel s'inscrivent désormais les politiques et les plans forestiers pour être à même de les adapter à l'évolution des besoins de la société. La Commission est convenue que, lors de la préparation de la cinquième Etude, il faudrait faire ressortir cet élargissement du cadre politique en Europe, afin de mettre convenablement en évidence ses incidences sur les secteurs forestier (par. 75).
- v) En ce qui concerne les ressources nécessaires à la conduite de cinquième Etude, la Commission a reconnu que le programme de travail courant occupe pleinement le Secrétariat et que des ressources supplémentaires sont indispensables. Elle a recommandé que les gouvernements envisagent d'apporter des contributions spécifiquement destinées à faciliter la préparation de cette étude. A cet effet, ils pourraient soit mettre directement des crédits à disposition, soit fournir des services d'experts qui collaboreraient avec le Secrétariat pour des aspects particuliers de l'étude (par. 81).
- vi) La Commission a recommandé que les pays continuent à se conformer, pour la cinquième Etude, à la pratique consistant à désigner des correspondants qui avait été adoptée pour la quatrième (par. 82).

4) Programme de travail de la Commission européenne des forêts

- i) La Commission a adopté son programme de travail pour la période 1990-1994 (par. 92).
- ii) La Commission a appuyé la proposition tendant à examiner les problèmes et avantages de l'introduction et de la gestion d'essences exotiques, et elle est convenue que ce pourrait être le thème d'un séminaire à organiser en 1992 ou 1993.
- iii) La Commission a décidé que la prochaine réunion du Groupe de travail ad hoc sur les effets de la pollution atmosphérique sur les forêts sera tenue conjointement avec celle de l'équipe de spécialistes du Comité du bois chargée d'étudier les incidences que les dommages causés aux forêts par la pollution atmosphérique ont sur l'offre de bois et les marchés des produits forestiers. A cette occasion, le Groupe de travail devrait examiner s'il serait possible d'élargir le champ de ses activités à l'étude des modifications des sols résultant des dépôts de substance polluantes, ou de proposer d'autres moyens qui permettraient à la Commission de s'occuper de la question (par. 94). La réunion conjointe des deux groupes devrait également donner des avis sur la faisabilité éventuelle d'une fusion (par. 16).

AUTRES QUESTIONS (Point 10 de l'ordre du jour)

100. La Commission a entendu un rapport sur le voyage d'étude organisé dans le nord de l'Espagne du 29 mai au 3 juin 1989, sous les auspices de la Commission et du Comité du bois de la CEE (ONU). Des visites ont été rendues à un certain nombre de scieries et d'usines de panneaux dérivés du bois, de pâte et de papier, et des tournées ont été faites dans des forêts; le voyage s'est terminé à Madrid par un séminaire d'une demi-journée consacré à la

foresterie et aux industries forestières en Espagne dans le contexte européen. La Commission a exprimé sa profonde gratitude au Gouvernement espagnol pour l'excellente organisation du voyage d'étude et la généreuse hospitalité offerte.

101. M. Aalde, Vice-Président, a proposé qu'une brochure soit préparée afin de faire mieux connaître la Commission européenne des forêts dans les pays membres. La Commission a approuvé cette proposition et a demandé au Secrétariat de préparer un projet de brochure et de le soumettre pour approbation à la prochaine session du Comité exécutif.

102. La délégation de la Yougoslavie a proposé que soit organisé un séminaire sur la planification et l'aménagement des forêts nécessitant un traitement spécial, par exemple celles qui se trouvent dans des parcs nationaux ou régionaux, des réserves naturelles et des zones touristiques. La Commission s'est déclarée intéressée par cette proposition et a invité le Comité exécutif à l'examiner en détail à sa prochaine session et à soumettre sa recommandation à la vingt-cinquième session.

#### ELECTION DU BUREAU (Point 11 de l'ordre du jour)

103. La Commission a élu Président M. O. Aalde (Norvège). Elle a réélu MM. B. Berdar (Hongrie) et J.M.A. Soares (Portugal) et élu M. E. Wermann (République fédérale d'Allemagne) Vice-Présidents. Elle a exprimé à M. E. Clicheroux (Belgique), Président sortant, sa profonde gratitude pour les services exceptionnels qu'il a rendus à la Commission pendant l'exercice de ses fonctions.

#### DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (Point 12 de l'ordre du jour)

104. La Commission a noté avec gratitude l'offre provisoire du délégué de la Norvège d'accueillir la vingt-cinquième session dans son pays du 2 au 7 juin 1991, et elle a pris acte qu'une décision à ce sujet sera prise par le Directeur général de la FAO.

#### ADOPTION DU RAPPORT (Point 13 de l'ordre du jour)

105. Le projet de rapport présenté par le Secrétariat a été adopté avec certaines modifications qui ont été incorporées dans le présent document.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapports nationaux
3. Thèmes techniques:
  - a) Enquête FAO sur les politiques forestières en Europe
  - b) Importance des effets hydrologiques des forêts et des autres types de végétation protectrice
  - c) Problèmes d'organisation qui se posent à la suite des grandes catastrophes forestières, et leurs solutions
4. Rapports de situation:
  - a) Questions découlant de la neuvième session du Comité des forêts
  - b) Questions découlant de la seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe
  - c) Activités et programmes du Département des forêts et du Bureau régional pour l'Europe
5. Activités des organes subsidiaires:
  - a) Comité mixte FAO/CEE/OIT des techniques de travail en forêt et de la formation des ouvriers forestiers
  - b) Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts
  - c) Comité CFA/CFE/CFPO des questions forestières méditerranéennes - "Silva Mediterranea"
  - d) Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne
  - e) Groupe de travail ad hoc sur les effets de la pollution atmosphérique sur les forêts
  - f) Réunion spéciale d'experts sur l'application pratique de la télédétection par satellite à l'évaluation des dommages aux forêts
  - g) Séminaire FAO/CEE sur la valorisation des bois feuillus de deuxième qualité des zones tempérées, Nancy (France), novembre 1987
  - h) Séminaire FAO/CEE sur les produits des forêts méditerranéennes, Florence (Italie), septembre 1988
6. "Tendances et perspectives du bois en Europe jusqu'en l'an 2000 et au-delà" (quatrième étude)
7. Activités internationales dans le secteur forestier intéressant la Commission européenne des forêts
8. Programme de travail de la Commission européenne des forêts, 1989-1993
9. Questions à renvoyer au Comité des forêts
10. Autres questions
11. Election du bureau
12. Date et lieu de la prochaine session
13. Adoption du rapport

LIST OF PARTICIPANTS  
LISTE DES PARTICIPANTS  
LISTA DE PARTICIPANTES

Chairman Président Presidenta	E. CLICHEROUX (Belgium/Belgique/Bélgica)
Vice-Chairmen Vice-Présidents Vice-Presidentes	B. BERDAR (Hungary/Hongrie/Hungria) J. SOARES (Portugal)
Secretary Secrétaire Secretario	T. J. PECK (FAO)

MEMBERS OF THE COMMISSION  
MEMBRES DE LA COMMISSION  
MIEMBROS DE LA COMMISSION

Austria/Autriche

A. KASTNER  
Deputy Head of the Forestry Dept.  
Federal Ministry of Agriculture  
and Forestry  
A-1010 Vienna, Stubenring 12

Belgium/Belgique/Bélgica

E. CLICHEROUX  
Chef de l'Administration forestière  
167, Avenue Emile Max  
1040 Bruxelles

A. SAINTRAINT  
Ambassadeur auprès de la FAO  
Rome

M. VILLERS  
Ingénieur agronome  
Recherche Agronomique  
Ministère de l'Agriculture  
Avenue du Boulevard 21  
Manhattan Center Office Tower 7e ét.  
Bruxelles

Bulgaria/Bulgarie

M. I. OBETZANOV  
Vice President  
Bulgarian Association on Forestry  
UL Antim I 17  
BG - 1303 Sofia

G. A. APOSTOLOV  
Deputy Director  
Bulgarian Association on Forestry  
UL Antim I 17  
BG - 1303 Sofia

Y. MINCHEV  
Permanent Representative of Bulgaria to FAO  
Rome

Cyprus/Chypre/Chipre

C. LOIZIDES  
Agricultural Attaché  
Permanent Representation of the Republic  
of Cyprus to FAO  
Rome

Denmark/Danemark/Dinamarca

Aa. Marcus PEDERSEN  
Director, Danish School of Forestry  
Ministry of Agriculture  
Copenhagen

J. GLISTRUP  
Permanent Representative of Denmark to FAO  
Rome

S. SØNDERGAARD  
Alternate Permanent Representative of  
Denmark to FAO  
Rome

Finland/Finlande/Finlandia

J. PARVIAINEN  
Research Director  
Finnish Forest Research Institute  
Helsinki

B. FINNE  
Chief Forest Officer  
National Board of Forestry  
Rovaniemi

France/Francia

G. CHAUVIN  
Directeur adjoint  
Office national des forêts  
2 av. de Saint Mandé  
75570 Paris - Cedex 12

Y. COCHELIN  
Directeur adjoint de l'espace rural  
et de la forêt  
Ministère de l'agriculture et de la  
forêt  
78 rue de Varenne  
75700 Paris

Germany, Federal Republic of/Allemagne,  
Rép. Féd. d'Alemania, Rep. Fed. de

E. WERMANN  
Director  
Ministry of Agriculture and Forests  
Rochusstr. 1  
D-5300 Bonn 1

Greece/Grèce/Grecia

V. FRANGOS  
Chief of the International Relations  
Department  
Ministry of Agriculture  
Ippokratous 3  
Athens

C. A. IACOVOU  
Deputy Permanent Representative of  
Greece to FAO  
Rome

P. BATZIA-MANOLITSAKIS  
Agronomist  
Permanent Representation of Greece  
to FAO  
Rome

Hungary/Hongrie/Hungria

E. KIRALYI  
Director-General, Office for Forestry and  
Wood Industry  
Ministry of Agriculture and Food  
1860 Budapest, Kossuth Lajostei II

B. BERDAR  
Director-General, Pilis State Park  
Ministry of Forestry  
H-2025 Visegrad, Matyaas Kiraaly J UT 4

Italy/Italie/Italia

S. SALVATICI  
Ministero Agricoltura, D.G. Econ.  
Montana e Foreste  
Rome

M. MARIANI  
Ministero Agricoltura e Foreste  
Via Carducci 5  
Rome

R. CAVALENSI  
Ispettore Capo  
Ministero Agricoltura e Foreste  
Via Carducci 5  
Rome

A. MASTURZI  
Ministero Agricoltura e Foreste  
Via Carducci 5  
Rome

A. FRONCILLO  
Presidente, Federazione Nazionale  
Commercianti Legno  
Via Guido d'Arezzo 16  
Rome

M. A. LENZI  
Università di Padova

L. TAMBINI  
Consigliere Nazionale, Federazione Nazionale  
Commercianti Legno  
Via Guido d'Arezzo 16  
Rome

R. MORANDINI  
Direttore  
Istituto Sperimentale Silvicoltura  
Viale S. Margherita 80  
Arezzo

Italy/Italie/Italia (cont.)

N. MALENDRINO  
Ministero de Agricoltura e Foreste  
Via Carducci 5  
Rome

D. PETTENELLA  
Forest Manager  
Ministry of Industry (ENCC)  
Via Casalotti 300  
Rome

L. VICINI  
FEDERLEGNO Arredo  
Via Toscana 10  
Rome

G. VINCIGUERRA  
Presidente, ASSOBOSCHI  
Corso Vittorio Emanuele 101  
Rome

G. PUCCI  
ASSOBOSCHI  
Corso Vittorio Emanuele 101  
Rome

P. PEDROTTI  
Direttore, Istituto Tecnologia Legno  
di San Michele all'Adige

Luxembourg/Luxemburgo

P. DECKER  
Directeur des eaux et forêts  
Ministère de l'Environnement  
67 rue M. Welter  
Luxembourg

Netherlands/Pays Bas/Países Bajos

F. C. PRILLEVITZ  
Permanent Representative of the  
Netherlands to FAO and WFP  
Rome

A. VAN WEELDEREN  
Head, Forest Policy Department  
Ministry of Agriculture and Fisheries  
Utrecht

C. VON MEIJENFELDT  
Staff Officer for Forestry and  
Landscaping  
Ministry of Agriculture and Fisheries  
Utrecht

Norway/Norvège/Noruega

O. AALDE  
Director General  
Ministry of Agriculture  
Oslo

T. GRUT (Forestry Student)  
Boks 411, N-1432 ÅS-NLH

Poland/Pologne/Polonia

K. RYKOWSKI  
Ministry of Agriculture, Forestry and  
Food Economy  
Warsaw

Portugal

J. SOARES  
Forest Director General  
Ministry of Agriculture  
Av. João Crisostomo, 26-28  
1000 Lisboa

M. T. ALVES DA SILVA  
Chief, Division of Silvicultural Planning  
Ministry of Agriculture  
Av. João Crisostomo, 26-28  
1000 Lisboa

M. de L. PEREIRA MIGUEL  
Engenheiro Silvicultor, Directora de Servicos  
Ministerio de Planeamento e Administraçao  
Território  
Secretaria Estado Ambiente  
Rua Lapa, 73  
1200 Lisboa

Spain/Espagne/España

A. BARBERO MARTIN  
Representante Permanente de España  
ante la FAO  
Roma

P. MARTINEZ GARRIDO  
ICONA  
Ministerio de Agricultura  
Gran Vía San Francisco 35  
28005 - Madrid

R. MARTINEZ  
Jefe, Sección Técnica y Mejoras de la  
Producción Forestal  
Ministerio de Agricultura, Pesca y  
Alimentación  
Vía de la Infanta Isabel, 1  
Madrid

Sweden/Suède/Suecia

B. HAEGGLUND  
Director-General  
National Board of Forestry  
Stockholm

A. BERGQUIST  
Permanent Representative of Sweden  
to FAO  
Rome

H. EKELUND  
Head of Department  
National Board of Forestry  
Stockholm

Switzerland/Suisse/Suiza

A. SEMADENI  
Office fédéral de l'environnement,  
des forêts et du paysage  
Direction fédérale des forêts  
Case postale 5662  
3001 Berne

Turkey/Turquie/Turquia

Ö. ZEYTINOGLU  
Minister Plenipotentiary  
Permanent Representative of Turkey  
to FAO  
Rome

N. ÖZER  
Director General of Forestry  
Ministry of Agriculture, Forestry  
and Village Affairs (MAFRA)  
06110 Gazi - Ankara

M. DOGRU  
Director of Soil Survey, General  
Directorate of Forestry  
Ministry of Agriculture, Forestry and  
Village Affairs (MAFRA)  
06110 Gazi - Ankara

United Kingdom/Royaume-Uni/Reino Unido

G. FRANCIS  
Director General  
Forestry Commission  
231 Corstorphine Road  
Edinburgh EH12 6DT

J. DEWER  
Head of Silviculture Division  
Forestry Commission  
231 Corstorphine Road  
Edinburgh EH12 6DT

Yugoslavia/Yougoslavie/Yugoslavia

I. DOSEN  
Director  
Forest District  
51300 Delnice

S. MESTROVIC  
Professor  
Faculty of Forestry  
41000 Zagreb

M. USCUPLIC  
Professor  
Faculty of Forestry  
71000 Sarajevo

OBSERVERS FROM NON-MEMBER NATIONS OF THE COMMISSION  
OBSERVATEURS DES PAYS NON-MEMBRES DE LA COMMISSION  
OBSERVADORES DE PAISES NO MIEMBROS DE LA COMISION

German Democratic Republic/République  
démocratique d'Allemagne/República Democrática  
de Alemania

J. SÄGLITZ  
Head of the Department  
Ministry of Agriculture  
Kopenicker Allee 39  
Berlin

REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES  
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES  
REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS

Economic Commission for Europe  
Commission économique pour l'Europe  
Comisión Económica para Europa

T. J. PECK  
Director  
Joint ECE/FAO Agriculture and Timber Division  
Geneva

REPRESENTATIVES OF THE EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY  
REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE  
REPRESENTANTES DE LA COMUNIDAD ECONOMICA EUROPEA

L. GUERRATO  
Chef de Division à la Direction générale du développement

P. BAILLIEUX  
Administrateur principal à la Direction générale de l'agriculture  
200, rue de la Loi  
1049 Bruxelles

OBSERVERS FROM INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS  
OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES  
OBSERVADORES DE ORGANIZACIONES INTERNACIONALES NO GUBERNMENTALES

International Union of Forestry Research Organizations/  
Union internationale des instituts de recherches forestières/  
Unión Internacional de Organizaciones de Investigación Forestal

R. MORANDINI  
Direttore  
Istituto Sperimentale per la Selvicoltura  
Viale S. Margherita 80  
Arezzo, Italy

European Confederation of Agriculture/  
Confédération européenne de l'agriculture/  
Confederación Europea de la Agricultura

G. VINCIGUERRA  
Presidente, ASSOBOSCHI  
Corso Vittorio Emanuele 101  
Rome

International Federation of Building and Woodworkers/  
Fédération internationale des travailleurs du bâtiment et du bois/  
Federación Internacional de los Trabajadores de la Construcción y de la Madera

E. LAUB  
Secrétaire  
25, rue de la Coulouvrenière  
1204 Genève  
Suisse

LISTE DES DOCUMENTS

<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Référence</u>	<u>Titre</u>
1	FO:EFC/89/1	Ordre du jour provisoire
2	FO:EFC/89/2	Rapports nationaux
3 a)	FO:EFC/89/3	Enquête FAO sur les politiques forestières en Europe
b)	FO:EFC/89/4	Importance des effets hydrologiques des forêts et des autres types de végétation protective
c)	FO:EFC/89/5 a)	Les problèmes d'organisation et leurs solutions, face aux conséquences qui résultent des grandes catastrophes forestières - rapport du Royaume-Uni
	FO:EFC/89/5 b)	Les problèmes d'organisation et leurs solutions, face aux conséquences qui résultent des grandes catastrophes forestières - rapport de la France
4 a)	FO:EFC/89/6	Questions découlant de la neuvième session du Comité des forêts
b)	FO:EFC/89/7	Questions découlant de la seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe
c)	FO:EFC/89/8	Activités et programmes du Département des forêts et du Bureau régional pour l'Europe
5 a)	TIM/EFC/WP.1/18	Comité mixte des techniques de travail en forêt et de la formation des ouvriers forestiers - rapport de la dix-septième session
b)	TIM/EFC/WP.2/17	Groupe de travail mixte de l'économie forestière et des statistiques des forêts - rapport de la seizième session
c)	FO:EFC/89/9	Activités relatives au Comité CFA/CFE/CFPO des questions forestières méditerranéennes - "Silva Mediterranea"
d)	FO:EFC/89/10	Activités relatives au groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne
e)	FO:EFC/89/11 et supplément	Groupe de travail <u>ad hoc</u> sur les effets de la pollution atmosphérique sur les forêts

- 5 f) TIM/R.157 Réunion spéciale d'experts sur l'application pratique de la télédétection par satellite à l'évaluation des dommages aux forêts
- g) TIM/EFC/Sem.1/3 Séminaire sur la valorisation des bois feuillus de deuxième qualité des zones tempérées, Nancy (France), novembre 1987
- h) TIM/EFC/SEM.2/2 Séminaire sur les produits de la forêt méditerranéenne, Florence (Italie), septembre 1988
- 6 FO:EFC/89/12 Tendances et perspectives du bois en Europe jusqu'en l'an 2000 et au-delà (quatrième étude)
- 8 FO:EFC/89/13 Programme de travail de la Commission européenne des forêts, 1989-1993

Documents d'informations

- FO:EFC/89/Inf. 1 Liste des documents
- FO:EFC/89/Inf. 2 Calendrier provisoire
- FO:EFC/89/Inf. 3 Liste de documents informatifs (disponible seulement en anglais)
- FO:EFC/89/Inf. 4 Suivi de la quatrième étude (ETTS IV): Tendances et perspectives du bois en Europe jusqu'en l'an 2000 et au-delà
- FO:EFC/89/Inf. 5 Activités des organes subsidiaires: Groupe de travail mixte de l'économie forestière et des statistiques des forêts
- FO:EFC/89/Inf. 6 Importance des effets hydrologiques des forêts et des autres types de végétation protective
- FO:EFC/89/Inf. 7 Liste provisoire des réunions ayant trait aux forêts et pertinentes à l'Europe, 1989-1991 (disponible seulement en anglais)
- FO:EFC/89/Inf. 8 Programme de travail de la Commission européenne des forêts, 1989-1993

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 1990-1994

PRINCIPAUX PROBLEMES	1990	1991	1992	1993	1994
1. COMMISSION EUROPEENNE DES FORETS	Dix-septième session du Comité exécutif. Voyage d'étude et séminaire en Hongrie sur les essences à croissance rapide	Vingt-cinquième session en Norvège	Dix-huitième session du Comité exécutif	Vingt-sixième session (conjointement avec le Comité du bois 1/)	Dix-neuvième session du Comité exécutif
1. Politiques relatives à la foresterie publique et privée, y compris questions administratives, législatives et institutionnelles		Etude des faits nouveaux résultant de la vingt-cinquième session		Etude des faits nouveaux résultant de la vingt-sixième session	
2. Rôle des forêts dans la fourniture de produits forestiers et de services environnementaux et sociaux		Etude de ce thème à la vingt-septième session	Séminaire sur les essences exotiques à croissance rapide (ou en 1993) 2/	Etude de ce thème à la vingt-sixième session	
3. Protection des forêts:		Etude de ce thème à la vingt-cinquième session		Etude de ce thème à la vingt-sixième session	
3.1 - contre les incendies					
3.2 - contre la pollution atmosphérique	Réunion du Groupe ad hoc "Effets de la pollution atmosphérique sur les forêts", République fédérale d'Allemagne 3/				
3.3 - contre les autres facteurs de détérioration (tempêtes, insectes, maladies, gibier, etc.)		Etude de ce thème à la vingt-cinquième session		Etude de ce thème à la vingt-sixième session	

1/ Sous réserve de la décision des deux organes

2/ Le pays hôte reste à désigner

3/ Sous réserve de confirmation

PRINCIPAUX PROBLEMES	1990	1991	1992	1993	1994
4. Estimation des tendances et perspectives à long terme du bois en Europe [conjointement avec le Comité du bois de la CEE (ONU)]	Publication d'une étude sur l'Amérique du Nord	Préparation de la cinquième Etude sur les tendances et perspectives du bois en Europe			
II. TECHNIQUES DE TRAVAIL EN FORET, GESTION ET FORMATION	Couvert par les activités du Comité mixte FAO/CEE(ONU)/OIT des techniques de travail en forêt, de la gestion et de la formation (référence TIM/EFC/WP.1/18)	Dixième session du Comité de direction	Dix-neuvième session du Comité mixte 1/	Onzième session du Comité de direction du Comité mixte 1/	Vingtième session du Comité mixte
A. TRAVAUX DE SYLVICULTURE ET ASPECTS GENERAUX DE LA GESTION FORESTIERE	<p>Séminaire en République fédérale d'Allemagne sur la conservation et l'amélioration des sites forestiers pour assurer un rendement soutenu</p> <p>Préparation par une équipe de spécialistes d'un modèle de manuel sur la détérioration des forêts</p> <p>Elaboration par une équipe de spécialistes de propositions d'activités de boisement sur des terres agricoles abandonnées</p>		Séminaire en France sur la collecte, le traitement et l'entreposage des semences forestières		Séminaire sur les techniques de boisement de terres agricoles abandonnées
1. Mise au point et utilisation de machines et de méthodes pour les travaux de sylviculture, notamment la constitution de peuplements et la foresterie à objectifs intégrés					

1/ Le pays hôte reste à désigner

2/ Sous réserve de confirmation

PRINCIPAUX PROBLEMES	1990	1991	1992	1993	1994
2. Prévention et maîtrise des incendies de forêt		Séminaire en Grèce <sup>2/</sup> sur les incendies de forêt, l'utilisation des terres et la population			
3. Méthodes et procédures de préparation et de mise en œuvre des plans de gestion des forêts	Publication biannuelle de "International Forest Fire News" Activités futures suivant propositions de la neuvième session du Comité de direction			Séminaire en..... <sup>1/</sup> sur un thème en rapport avec l'aménagement	
B. RECOLTE ET TRANSPORT DU BOIS  1. Mise au point et utilisation de machines d'exploitation forestière		Séminaire au Danemark sur les opérations d'éclaircie  Séminaire en URSS <sup>2/</sup> sur l'utilisation des machines à multiples fonctions dans les opérations forestières	Séminaire en..... <sup>1/</sup> sur les opérations forestières nécessaires et admissibles dans les zones protégées		Séminaire en..... <sup>1/</sup> sur (thème se rattachant au domaine d'activité B)
2. Routes forestières et transport des matières premières ligneuses					

<sup>1/</sup> Le pays hôte reste à désigner

<sup>2/</sup> Sous réserve de confirmation

PRINCIPAUX PROBLEMES	1990	1991	1992	1993	1994
3. Récolte de bois pour la production d'énergie	Rapport sur les faits nouveaux, à effectuer par l'équipe de spécialistes à chaque session du Comité mixte  Dendroénergie et environnement: thème spécial de la dix-huitième session			Séminaire en..... 1/ sur un thème se rattachant à la récolte de bois pour la production d'énergie	
C. FORMATION PROFESSIONNELLE, ERGONOMIE APPLIQUEE, SECURITE ET HYGIENE DU TRAVAIL		Séminaire en..... 1/ sur (un thème se rattachant au domaine d'activité C, probablement sous 1)	Séminaire en..... 1/ sur (un thème se rattachant au domaine d'activité C, probablement sous 2)	Séminaire en..... 1/ sur (un thème se rattachant au domaine d'activité C, probablement sous 1)	Séminaire en..... 1/ sur (un thème se rattachant au domaine d'activité C, probablement sous 2)
1. Formation professionnelle en foresterie					
2. Ergonomie appliquée, sécurité et hygiène dans les opérations forestières	Séminaire au Royaume-Uni sur l'utilisation de produits chimiques en foresterie				
3. Transfert d'informations techniques et de données d'expérience	Publication des actes des séminaires; octroi de bourses aux participants de pays en développement par les pays hôtes des séminaires  Les pays membres seront invités à aider le Secrétariat à mettre en place son projet en vue de créer une équipe spéciale chargée d'aider les pays en développement en cas de catastrophes, en les conseillant sur les experts qui pourraient faire partie de cette équipe				
III. ECONOMIE FORESTIERE ET STATISTIQUES DES FORETS	Couverts par les activités du Groupe de travail mixte FAO/CEE (ONU) de l'économie forestière et des statistiques (Ref. TFM/EFC/WP.2/17)				
		Dix-huitième session du Groupe de travail		Dix-neuvième session du Groupe de travail	

1/ Le pays hôte reste à désigner

PRINCIPAUX PROBLEMES	1990	1991	1992	1993	1994
1. Analyse des ressources forestières	Evaluation des ressources forestières 1990: enquête, mise en forme et publication des résultats				
2. Quantification et évaluation des avantages de la foresterie pour l'environnement	Comme en III.1 (les deux activités sont liées)				
3. Productivité dans le secteur forestier	Activités futures suivant décisions de la dix-septième session du Groupe de travail				
4. Publication du <u>Bulletin du Bois</u>	Volume XLIII	Volume XLIV	Volume XLV	Volume XLVI	Volume XLVII
Neuf numéros par an, dont deux numéros contiennent des statistiques annuelles et trimestrielles de la production et du commerce, un numéro contient des données sur les échanges, deux numéros des données sur les prix, deux numéros des revues du marché, un numéro est l'Annuaire du Comité du bois et enfin un numéro spécial					
5. Organisation et périodicité de la collecte et de la diffusion des données statistiques	Examen permanent à chaque session du Groupe de travail				
6. Coefficients de conversion	Publication des résultats de l'enquête de 1989	L'enquête effectuée tous les quatre ans sera examinée à la dix-neuvième session et publiée en 1994			
7. Statistiques des incendies de forêt	Publication des résultats de l'enquête biennale		Publication des résultats de l'enquête biennale		

PRINCIPAUX PROBLEMES	1990	1991	1992	1993	1994
8. Méthodes, y compris les projections et techniques de modélisation, et base de données pour les études sur les perspectives à long terme du secteur de la forêt et des produits forestiers	Atelier en Suède 1/ sur la prévision de l'offre de bois	Activités visées au	projet I.4 comme proposé par le Groupe de travail Réunion ad hoc d'experts sur les biens et services autres que le bois 2/	Réunion ad hoc d'experts sur le cadre politique de la 5e Etude sur les tendances et per- spectives à long terme 2/	
9. Statistiques et spécifications relatives aux prix du bois rond	Activités futures suivant propositions de la 17e session basées sur le travail de l'équipe de spécialistes				
10. Transfert de méthodes économiques et statistiques et de données d'expérience dans le secteur des produits forestiers	La participation d'experts, notamment pour III.1 et 2, sera encouragée				
<b>IV. AMENAGEMENT DES BASSINS VERSANTS</b>					
1. Sessions du Groupe de travail	Couvert par les activités du Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants Dix-septième session en Italie 1/		Dix-huitième session en République fédérale d'Allemagne		Dix-neuvième session en..... 2/
2. Séminaires					
<b>V. QUESTIONS RELATIVES A LA FORESTIERIE MEDITERRANEE</b>					
1. Sessions de "Silva Mediterranea"	Couvertes par les activités du Comité CFA/CBF/CFPO des questions forestières méditerranéennes "Silva Mediterranea"	Quinzième session en.....2/		Seizième session en..... 2/	
2. Séminaires	Séminaire en Turquie sur les cèdres 1/				

1/ Sous réserve de confirmation  
2/ Le pays hôte reste à désigner



## MEMBRES DE LA COMMISSION

Allemagne (République fédérale d')	Italie
Autriche	Luxembourg
Belgique	Malte
Bulgarie	Norvège
Chypre	Pays-Bas
Danemark	Pologne
Espagne	Portugal
Finlande	Roumanie
France	Royaume-Uni
Grèce	Suède
Hongrie	Suisse
Irlande	Tchécoslovaquie
Islande	Turquie
Israël	Yougoslavie

